

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.907

Une société française sanctionnée pour un abus de position dominante payé au prix fort par les Réunionnais

46 millions d'amende pour SFR



Ces pratiques ont duré pendant 12 ans, elles ont permis à SFR d'augmenter ses bénéfices.

L'Autorité de la Concurrence a sanctionné la société de téléphonie, SFR, pour les prix excessifs appliqués aux appels émis vers les clients des autres réseaux à La Réunion pendant 12 ans et à Mayotte sur 3 ans. En outre, à La Réunion, la fusion avec Numericable va poser un gros problème de concurrence.

SFR était l'opérateur unique en téléphonie mobile à La Réunion jusqu'en 2000 et en 2006 pour Mayotte. Pour les concurrents, Orange et Outremer Telecom, la filiale locale de la Société française du radiotéléphone (SFR), la SRR, a abusé de sa position dominante.

Une argumentation confirmée par l'Autorité de Concurrence qui vient

de leur condamner SFR à une amende de 45,9 millions d'euros. Il a été reproché à la compagnie d'avoir pratiqué des écarts de prix abusifs entre les appels émis vers les clients de son réseau mobile et ceux émis vers les abonnés de la concurrence.

L'«effet club» a été sanctionné, il s'agit d'encourager les clients à s'abonner chez le même opérateur que les mem-

bres de leur famille ou leurs amis. Cette méthode «ternit l'image prix» des concurrents, qui sont considérés par la suite comme des réseaux plus chers à appeler.

L'Autorité de la Concurrence a indiqué dans sa décision que la sanction rendue concerne les pratiques de SFR à La Réunion qui auront duré plus de douze ans, de fin 2000 à la mi-2013. Et plus de trois ans à Mayotte, de la fin 2006 au de l'année 2012. Durant toutes ces années, SFR a conservé jusqu'à 70% de parts de marché.

L'Autorité a indiqué que «les écarts de prix ont été plus de trois fois supérieurs aux écarts de coûts supportés par SRR à La Réunion.

... **SUITE EN PAGE 2**

A Mayotte, ils ont été parfois supérieurs de plus de 50%. Ajoutant que la filiale «SRR facturait de 3 à 24 centimes d'euro plus cher pour ses clients réunionnais les appels passés vers les autres réseaux et jusqu'à 26 centimes plus cher à Mayotte». Les taxations se sont également révélées pour les SMS. La filiale de SFR «en réduisant arti-

ciellement le volume d'appels et de SMS à destination des réseaux d'Orange Réunion et d'Outremer Télécom, est susceptible d'avoir privé ses concurrents de revenus et de marges sur leur prestation de terminaison d'appel vocal et SMS, limitant ainsi leur capacité d'investissement potentielle», a note l'Autorité. Ce n'est pas la première fois qu'SFR

est pointé par l'Autorité de la Concurrence. En 2009, l'instance avait imposé à SRR de mettre fin à ces différences de tarifs excessives, puis prononcé une sanction de 2 millions d'euros en 2012 contre la filiale de SFR, qui n'avait pas entièrement respecté la décision de 2009.

Céline Tabou

Un combat lancé depuis de nombreuses années

Laurent Fabius annonce à Paul Vergès de nouvelles exemptions de visa pour les touristes

Paul Vergès a alerté le gouvernement sur les conséquences des restrictions imposées aux touristes non européens voulant visiter La Réunion. Laurent Fabius en personne a répondu au sénateur pour lui faire part des avancées qui résultent de plusieurs années de mobilisation. Voici le courrier du ministre des Affaires étrangères, numéro deux du gouvernement.



Depuis de nombreuses années, Paul Vergès ne cesse d'interpeller le gouvernement au sujet de la question des visas. Cette mobilisation porte ses fruits, les paysages de notre île seront bientôt accessibles à de nouveaux touristes.

Vous avez appelé mon attention sur la question récurrente de la délivrance de visas pour les touristes chinois désirant se rendre à La Réunion et sur les conséquences qui en résultent pour les échanges entre La Réunion et la Chine, ainsi que pour les potentialités du développement du tourisme en provenance de la Chine.

Bien qu'il ne s'agisse pas de visas Schengen, j'ai le plaisir de vous confirmer que les visas de court séjour pour les voyageurs chinois désirant se rendre à La Réunion sont bien délivrés

en 48 heures depuis le 27 janvier dernier.

Je vous rappelle par ailleurs que les clients des agences touristiques chinoises à destination de La Réunion bénéficient déjà de facilitations dans le cadre de la procédure du visa ADS, s'agissant de séjours de très courtes durées organisés par des opérateurs agréés. Nos services consulaires en Chine ont été plusieurs fois sensibilisés sur l'importance de promouvoir le tourisme vers l'Outre-mer. Je veillerai à leur rappeler régulièrement ce

point. Il importe aussi, comme vous le soulignez, de renforcer les liens historiques et culturels qui existent entre notre île et la Chine.

D'autres mesures de simplification, décidées conjointement avec le ministre de l'Intérieur et le ministre des Outre-mer, devraient être très prochainement annoncées dans le cadre des Assises du tourisme. Ces mesures pourraient inclure une exemption de visa pour certaines nationalités ou catégories de voyageurs.

Édito

Quand l'Occident réhabilite l'argent sale dans le PIB

Selon une directive européenne, tous les pays membres devront intégrer dans le calcul du PIB national les résultats des activités souterraines: drogue, prostitution, travail dissimulé, trafics en tout genre. Les Anglais et les Italiens l'ont déjà fait. L'Espagne s'apprête à le faire. Tous les autres suivront. Des dizaines de milliards d'euros gagnent ainsi la lumière et améliorent artificiellement le PIB. La France est très gênée: questions d'éthique et de morale.

En effet, en France ces activités sont répréhensibles, et nombreux estiment immoral d'intégrer dans la comptabilité publique des richesses acquises illégalement ou frauduleusement. Tant qu'à faire si elles sont connues, leurs auteurs devraient être sanctionnés par la justice. D'autres voient à travers cet acte le début de la légalisation de ce qui est prohibé, aujourd'hui. Ceux-là appellent à l'harmonisation de la réglementation au sein de l'Europe car aux Pays Bas, par exemple, la drogue et la prostitution sont reconnues. Les tenants de l'initiative soutiennent que le principe a été acté depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, en 1995. D'ailleurs, il est même prévu d'intégrer les activités militaires et la Recherche et Développement. Ce sont les Etats Unis qui ont ouvert le bal en 2012.

Voilà des puritains qui, en mal de croissance économique, n'hésitent pas à sauter le pas de l'immoralité pour tenter de sauver la face. Ainsi, une méthode estimative a été inventée pour permettre à chaque pays de calculer la

richesse produite par le crime, ainsi que le nouveau PIB qui bondit de plusieurs points. C'est magique: la crise économique est terminée, sauvée par des activités criminelles, comme celles de la mafia! Qui pour le coup devient fréquentable et vertueuse!

Dans le fond, cela fait des siècles que l'Occident «joue» mais cette fois il est en train de perdre. Qu'à cela ne tienne, au beau milieu de la partie, il modifie les règles, pensant sauver les apparences d'un leadership écorné par la montée des économies émergentes. Pas sûr qu'à ce petit jeu de la valorisation de l'économie souterraine (the shadow economy), les pays occidentaux soient avantagés. Sauf si au bout du compte, l'objectif est de décrédibiliser leur propre critère (PIB), en lui enlevant tout sérieux qui pourrait, à terme, complexer l'Occident riche et sans cœur.

Mais comme le paradoxe ne tue pas, les 2 proxénètes dionysiens, qui risquent de perdre leurs 2 immeubles avec ses 86 appartements et de payer des sommes importantes en amendes, pourraient trouver là raison d'espérer. Les Occidentaux ne savent vraiment plus à quels saints se vouer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Humeur de presse

Les milliards oubliés du projet de nouvelle route du littoral

Le projet de nouvelle route du littoral tourne-t-il à la débandade? C'est bien l'impression se dégageant du nouveau coup de pouce du "JIR" à Didier Robert. Face à l'impasse, c'est un festival d'anomalies, c'est pourquoi nous procurons à nos lecteurs les éléments qui manquent pour transformer l'édito du "JIR" d'hier en une comparaison objective entre la route en mer et le tram-train.



Les dépassements inévitables et la charge de la dette contractée pour payer les travaux feront exploser l'enveloppe de 1,6 milliard d'euros. Laissons donc cette route à l'état de dessin et n'allons pas plus loin.

Mardi, Didier Robert a eu droit à deux pages dans le "Journal de l'île" afin de peser sur la séance plénière de la Région organisée ce jour là. Comme tout le monde pouvait s'y attendre, il allait être question de la route du littoral. Manifestement, les deux pages de journal n'ont pas permis de déminer le terrain ou de soutenir une diversion. Lors de l'assemblée plénière, les arguments de l'Alliance ont fait mouche, et la majorité est sortie ébranlée. Il a suffi de la lecture de quelques extraits d'article parus dans la presse en France pour que les amis de Didier Robert se retrouvent sonnés dans les cordes.

Autrement dit, loin de faire prospérer dans l'opinion la croyance en une route en mer réalisée à un coût défiant toute réalité, l'assemblée plénière du Conseil régional a souligné l'impasse financière qui se profile.

Une comparaison incomplète

C'est dans ce contexte que les lecteurs du "Journal de l'île de La Réunion" ont pu découvrir ce vendredi matin un éditorial rempli d'anomalies

sur le projet de nouvelle route du littoral.

Le coût avancé fait rire tout le monde: un rallonge de 200 millions d'euros par rapport à une estimation vieille de quatre ans. C'est pourtant clair, si jamais le chantier démarrait, alors le mener au bout coûterait bien plus de 1,8 milliard d'euros. 2,5 milliards est l'hypothèse basse la plus communément admise.

L'autre angle choisi est de comparer le projet pharaonique de Didier Robert avec le tram-train. Cette comparaison apparaît bien incomplète.

Reprenons donc les chiffres de notre confrère. Il annonce 1,8 milliard pour la NRL, mais n'oublions pas que ce projet est une route de 12 kilomètres. Le tram-train, c'est 1,5 milliard d'euros pour 40 kilomètres, avec des gares, des parkings et des plates-formes de correspondance et un pôle de maintenance.

Sur le financement, notre confrère du "JIR" fait comme si la Région était capable de sortir du jour au lendemain un chèque correspondant au montant des travaux...

Pour financer sa part, la Région est obligée d'emprunter. Elle doit donc rembourser une somme annuelle cor-

respondant à une fraction du capital, majorée des intérêts. Ce sont les annuités d'emprunt.

Les intérêts du prêt oubliés

De plus, le protocole signé par Didier Robert avec François Fillon oblige la Région à prendre en charge tous les surcoûts. Si en toute logique le dépassement atteint ou dépasse un milliard d'euros, alors seule la Région devra payer et elle devra pour cela emprunter.

On se doute qu'avec un remboursement échelonné sur 30 ans, ce seront des milliards que plusieurs générations de Réunionnais devraient payer si par malheur Didier Robert pouvait mettre à exécution son funeste projet.

Alors pour préserver les intérêts des Réunionnais, arrêtons tout de suite ce gaspillage et revenons à la raison avec un projet adapté à nos besoins, à nos capacités financières et réalisable par des entreprises réunionnaises: le tram-train.

La crise continue en France

L'économie française détruit à nouveau des emplois

L'Insee vient de publier ses données définitives sur l'ensemble des secteurs d'activité qui détruisent des emplois, notamment dans l'intérim. L'économie française a perdu 21.600 emplois au premier trimestre de 2014 et 44.400 sur un an.

Au premier trimestre, 21.700 postes (-0,1%) ont disparu dans le secteur marchand, l'Insee a estimé la perte à la mi-mai à 23.600 postes au 1er trimestre 2014. Tous les secteurs d'activité sont concernés par ces pertes d'emploi, dont l'intérim qui est particulièrement frappé.

La baisse atteint 0,2% dans l'industrie, 0,3% dans la construction et 0,1% dans le tertiaire, où sont comptabilisés tous les emplois en intérim. Considéré comme un précurseur des évolutions du marché du travail, le travail temporaire a détruit près de 26.200 postes, soit une baisse significative 4,8%. Sur une année, 44.400 postes ont été détruits en France, soit -0,3%.

En dépit d'une légère reprise des créations d'emplois à la fin de l'année 2013. Pour la première fois depuis le début de l'année 2012, l'économie française était parvenue à créer des emplois au quatrième trimestre 2013, grâce à une hausse de l'intérim. Cette hausse représentait 21.000 créations nettes d'emplois, cependant, la courbe s'est inversée au premier trimestre.

Selon l'Insee, chaque année, plus de 100.000 nouveaux actifs arrivent sur le marché de l'emploi, parmi lesquels plus de 8.000 réunionnais. Il faudrait donc créer chaque année, plus de 100.000 créations d'emplois, nécessaires pour stabiliser le chômage. Pour cela, un taux de croissance de

1,5% est requis pour que le volume des créations d'emplois soit supérieur aux destructions.

Mais les chiffres traduisent d'une stagnation de l'économie française dont le taux de croissance n'a pas décollé début 2014 (0%). Pour cette année, le gouvernement table sur un rebond à 1%. Un objectif remis en question par le président de la Cour des Comptes Didier Migaud qui a indiqué que "pour atteindre ce chiffre, il va falloir une forte reprise, des trimestres à 0,5%. Or, les indicateurs conjoncturels montrent qu'on n'est pas à ces niveaux", a-t-il expliqué, le 12 juin sur Europe 1.

Céline Tabou

Solidarité

Journée mondiale des donneurs de sang à La Réunion

Il sera possible de donner son sang toute la journée au Parc des expositions de Saint-Denis, une initiative de l'EFS.

«Faisons du 14 juin un grand jour pour la vie, donnons notre sang». C'est par cet appel mobilisateur que l'Etablissement français du sang souhaite sensibiliser le grand public pour cette 11e édition de la Journée mondiale des donneurs de sang (JMDS).

A cette occasion, l'EFS invite le plus grand nombre de personnes à venir donner son sang dans une ambiance festive et conviviale. Le don de sang est un acte généreux et solidaire qui soigne chaque année 1 million de malades. Aucun produit ne pouvant se substituer au sang humain, 10 000

dons de sang sont donc nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

Aussi, l'EFS remercie les donneurs de sang bénévoles, qui se mobilisent tout au long de l'année. Ce rendez-vous annuel a pour objectif central de recruter de nouveaux donneurs et de renforcer ainsi les réserves en produits sanguins avant la période de Juillet - Août, période traditionnellement sensible qui marque un fléchissement des dons de sang.

C'est pourquoi l'EFS organise une collecte événementielle ce samedi de 9

heures à 17 heures au Parc des Expositions de Saint-Denis.

An plis ke sa

- 120 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

- près de 9 000 malades soignés chaque année grâce au don de sang.

- Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an, les hommes 6.

Médiathèque de Saint-Paul : trop tard Madame Bello !



Huguette Bello était maire de Saint-Paul au moment où Didier Robert a annoncé l'arrêt de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise. A-t-elle agi pour sauver cet équipement culturel au service des Réunionnais d'aujourd'hui et de demain?

Notre députée Huguette Bello est sans doute sincère dans son indignation quand elle dénonce l'offense faite à la culture par Didier Robert et Joseph Sinimalé qui veulent tuer le projet de médiathèque de Saint-Paul.

Mais si cela est possible, n'est ce pas aussi un peu la faute de madame Bello? C'est en effet elle qui a tout fait pour éjecter Paul Vergès de la présidence de la Région. Elle a passé son temps à le critiquer. Et sans l'éclat de Huguette Bello entre les 2 tours des

régionales en 2010, jamais Didier Robert n'aurait été élu.

N'est ce pas aussi la députée maire de Saint-Paul qui a privé sa commune d'un formidable équipement culturel: la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise. Ce projet porté par la Région à l'époque, a été torpillé par la députée maire. Quand on voit aujourd'hui comment le projet du Musée des Civilisations et de la Méditerranée fait rayonner Marseille, on

voit quelle opportunité Saint-Paul a manquée.

Le combat de madame Bello pour une médiathèque à Saint-Paul est louable mais si tout cela ne serait pas arrivé si par le passé, Huguette Bello n'avait pas affaibli la Région, empêché la construction de la MCUR et ouvert la voie à Didier Robert.

**Marion Lefèvre
Saint-Paul**

A propos des CDI illégaux de la mairie de Saint-André

Une vingtaine de CDI de la mairie de Saint-André, peut-être même plus, auraient donc été requalifiés en CDD. Une décision prise par le nouveau premier magistrat de la commune. Selon la mairie, certains des CDI signés par l'ancien maire en mars 2014, à la veille des municipales, ont été renouvelés par anticipation! De plus, les bénéficiaires ne justifiaient pas des six années d'ancienneté exigées par la loi, ce qui est illégal.

On peut alors se poser la question: pourquoi l'ancien maire de Saint-André a-t-il fait fi de la loi? La réponse coule de source. Il sentait venir l'oura-

gan... de la défaite, et a tenté coûte que coûte à la veille du scrutin, d'assurer quelques dizaines de suffrages à son épouse candidate aux municipales, jouant avec le sort des agents communaux en situation précaire. De tels agissements n'honorent pas celui qui n'a jamais raté une seule occasion pour mettre avant son honnêteté et son intégrité. C'est honteux, et scandaleux! Partant de ce constat, certains sont alors très mal placés aujourd'hui pour crier au scandale ou donner des leçons. Personne n'a oublié les vagues de licenciements qui avaient suivi l'élection de l'ancien maire, en

mars 2008, ni le climat délétère instauré par ce dernier, au sein du personnel communal au cours des mois qui ont précédé les dernières élections municipales.

Reste que la décision prise par la municipalité actuelle est condamnable. Les agents pénalisés n'y sont pour rien. Pourquoi alors devraient-ils être sanctionnés pour les actes, même répréhensibles, commis par l'ancienne municipalité?

**Paul Dennemont
Saint-André**



Franswa Sintomer à la Petite France, devant une cuve pour la cuite du géranium.

Décès d'un militant culturel

Franswa Sintomer nous a quittés

Défenseur de la langue créole et de la culture réunionnaise, Franswa Sintomer nous a quittés. Franswa Sintomer était également un tisaner, membre de l'APLAMEDOM. Voici un récit de sa vie paru dans la revue de cette association.

Franswa Sintomer ardent défenseur de la culture et de la langue créole possède plusieurs cordes à son arc. Il est l'auteur du premier dictionnaire créole/français, a traduit en créole un album d'Astérix intitulé «La Kaz Razade». On le connaît aussi en tant qu'homme de radio avec RZFM, chanteur de Maloya et connaisseur des plantes.

Lorsqu'il parle de son parcours et de ce qui l'a poussé à s'intéresser de plus près aux PAM, Franswa nous raconte que, comme beaucoup de Réunionnais, durant son enfance il a été soigné par les tisanes de sa mère. Plus tard il devient infirmier et se rend parfois témoin d'acharnement thérapeutique qui lui paraît inappropriés. N'ayant pas oublié d'où il vient, il décide de s'immerger plus profondément dans la connaissance des plantes médicinales. Il se met en contact avec d'au-

tres passionnés et praticiens de différentes régions du monde grâce à internet et en se plongeant dans les livres.

**"Mwin la rod
bann zinformasyon
ek bann gramoun
épi dann liv"**

Il commence alors à conseiller les personnes de son entourage sur l'usage des plantes et plus tard il expose ses connaissances en la matière pendant plusieurs années à la télé et à la radio. Dès lors, Franswa acquiert le statut de «tradipratiker» (tradipraticien). Il ne se prétend pas tizanèr mais se considère plutôt comme conseiller en tisane et en aucun cas il ne souhaite

remplacer un médecin.

Avant de prodiguer ses conseils il demande aux personnes qui viennent le voir d'avoir un diagnostic médical. Pour lui les plantes médicinales ne sont pas un substitut des médicaments. Elles peuvent agir en complément, favoriser au bien être et à long terme éviter des petits soucis médicaux.

Il insiste sur la responsabilité et les précautions que doit prendre le tizanèr envers la personne qu'il conseille et différencie le tizanèr du revendeur qui n'est pas toujours un grand connaisseur des plantes et des dangers qu'elles peuvent provoquer.

À l'occasion du 20 décembre 2011 le groupe «Maronèr koméla» emmené par Franswa Sintomer nous propose un album authentique «fahafana» (liberté) empreint d'une véritable revendication identitaire.

Otè!

Mon bank, mon dé troi kabri, pa koté an bours !

Minm si lo dolar amérikin i mont ou i bès, minm si léro i mont ou i bès ou lo yen, lo shiling, lo pézétas, lo roupi, lo dolar ostraliin ou néozélandé; lo réal bréziliin, minm si lintéré leskont lo livré A i grinp ou i dégringol, lo KAK 40, lo downjons, anfin mi antan la radio, mi konpran pa tout... mon dé troi kabri, moin lapré fé grosi, po ésay vann inn ti pri, artir in moné, a zot i rèss parey; i manz, i boi, i kri, i dor, i rimine, i donn kou t korn dan la tol; tou lé zour, mi ogard, la otèr i mont, i mont.

*Na minm grin angrèsman, i fo lo vant i arondi inn ti pé, po ankouraz a moin donn a zot sak zot la bézoin. Mi vé voir a zot kontan; an santé; konmsa moin osi moin lé fièr!
Sak moin lé satisfé, sé, koi ki spas dan lmond, a zot, la minm, zot valèr i élèv puiske zot lé an kroisans.*

E ankor, mi tir pa tout sak mi devré.

Moin la po lir in revu 1960, « tou luniver », in lansiklopédi mansiél; bayoun, i montr a ou tout fromaz i fé an Frans: la kantité fromaz chèvr... si moin té vé, moin té giny boir lo lé, mètt sèl dan, ramas a li din koin, fé osi mon krotin !

Bayoun, inn ti staz formasyon; moin fine ariv vandèr fromaz chèvr, é mounoir sa la pa mon kiltir dorijine, mé kan ou la fine gout sa, si ou la trouv bon, fé gout out voisin, out marmay, out kopin, out kopine... zot minm i arfé pas kamarad an kamarad.

Mi préfèr dé zanimo (konm in kok, in pou), in lesin mous a mièl, dé troi kabri, konm sa, si New-York, Paris, Berlin, Tokio ou Pékin, zot na in problèm kotasyon an bours, a moin non; mi kontinu roul ron po toul tan!

Justin